Le compostage domestique

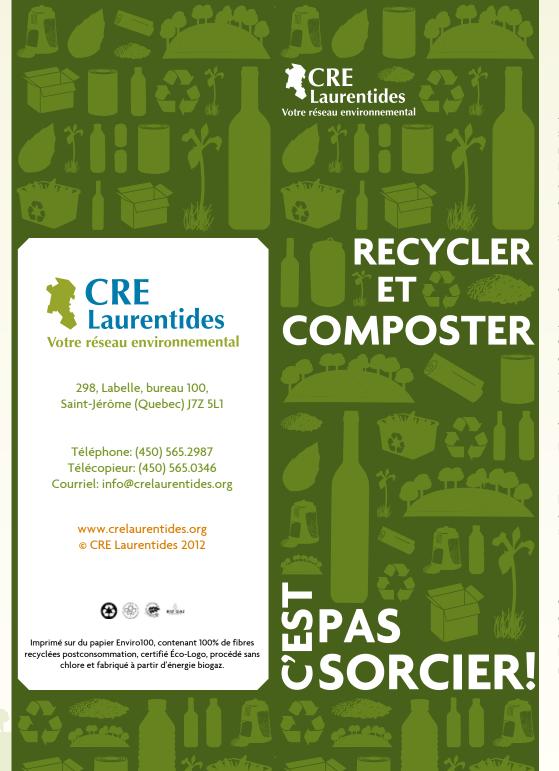
Le compost constitue une alternative écologique et économique aux engrais chimiques. Incorporé au potager ou dans les plates-bandes, il améliore les qualités du sol et permet d'obtenir des plantes vigoureuses. Près de 40 % des poubelles québécoises sont composées de déchets qui peuvent être compostés.

De plus, le compostage domestique contribue à réduire la pollution de l'air et les coûts attribuables au transport et à la gestion de ces matières. Plusieurs modèles de composteur domestique sont disponibles (plastique ou en bois) et il est également possible d'en fabriquer un.

Pour réussir un compostage efficace:

Alternez 1/3 de matière verte et 2/3 de matière brune. Mélangez les matières vertes et brunes aux 2 semaines à l'aide d'une fourche ou d'une pelle. L'aération est un élément essentiel à la réussite du compostage.

Conservez un équilibre du taux d'humidité pour favoriser la décomposition de la matière organique. Prenez avec un gant une boule de compost, compressez-la dans votre main et si elle s'effrite, c'est que le tas est trop sec et si l'eau perle entre vos doigts, c'est qu'il est trop humide!



Le recyclage

Au Québec près de 25 tonnes de déchets sont produits chaque minute, soit une moyenne de 1,7 tonne par habitant (Source: Recyc-Québec). On estime que près de 85 % de ces matières résiduelles, pourraient et devraient être réutilisés, recyclés ou valorisés. Malgré cela, des millions de tonnes sont acheminées vers l'enfouissement ou l'incinération. La réduction à la source et la réutilisation doivent être vos premières options avant le recyclage.

Avant de jeter, offrez une seconde vie à certains articles en donnant aux organismes communautaires des produits, comme la vaisselle, les livres, les articles de sport, les vêtements, etc.

Vous pouvez également réduire votre production de déchets en choisissant dès l'achat des produits avec le moins d'emballage possible, recyclables et en évitant les produits jetables ou polluants. De nombreux articles peuvent être mis dans votre bac de recyclage, mais êtes-vous certain d'y mettre les bons?

Informez-vous auprès de votre municipalité et de votre écocentre pour disposer de façon responsable des autres résidus : collecte d'encombrants, de Résidus Domestiques Dangereux (RDD), pneus, électroménagers, matériaux de construction, etc.

Matières recyclables

Journaux, circulaires (sans sac ni ficelle), papier, enveloppes, emballages carton, cartons de lait, boites de jus (sans paille).

Tous les contenants et couvercles de plastiques portant les symboles 1,2,3,4,5,7 Bouchons, sacs (regrouper en un sac de sacs).

Boites de conserve, bouchons et couvercles, cannettes, assiettes et papier d'aluminium.

Bouteilles et contenants alimentaires, peu importe la couleur.

Attention! Ces matières <u>ne vont pas</u> dans votre bac de recyclage:

- Papier et cartons souillés et cirés, papiers métalliques et plastifiés, mouchoirs, papier peint, papier carbone et photographie, couches, essuie-tout;
- Tous les contenants et couvercles de plastiques portant le symbole 6 (région des Laurentides). Toile de piscine, CD, styromousse, emballage barre tendre et croustilles, briquets, pailles, les articles qui n'ont pas de symbole de recyclage;
- Vitres, verres à boire, miroirs, ampoules, tubes fluorescents, vaisselle, céramique, poterie, pyrex;
- Batterie d'auto, piles, peinture, bonbonnes de propane.

Matières produites

Boîtes de carton ondulé, papier à usages domestiques et sanitaires, boîtes à œufs, litière pour animaux, boîtes à chaussures, boîtes de céréales, revêtements de toiture insonorisants, panneaux de plafond...

Sacs à magasinage et à rebuts, récipients et couvercles pour produits non alimentaires, meubles de jardin, vêtements de polar, jouets, tuyaux d'irrigation...

L'acier: pièces de moteur, outils, boîtes de conserve, fils...

L'aluminium: canettes, papier d'emballage, meubles de jardin, matériaux de construction, pièces d'automobile (culasses, jantes, boîtes de vitesses)...

Bouteilles, pots, verres, matériaux isolants de fibre de verre, agrégats pour blocs de béton, asphalte, carreaux de céramique, sablage au jet...

1/3 matière verte ou humide (riche en azote)

Restes de légumes et de fruits, coquilles d'œufs, tontes de gazon fraîches.

²/₃ matière brune ou sèche (riche en carbone)

Feuilles d'arbres séchées, paille/foin, sciure de bois, marc de café (filtres inclus) et sachets de thé, serviettes de table, pâtes alimentaires, noyaux, riz, pain, écales de noix.

@ CRF Laurentides 2012

Compostage: Trucs et astuces

- Accélérez le processus en ajoutant occasionnellement un activateur naturel comme de la terre ou du compost;
- Ajoutez des matières brunes si le tas est trop humide ;
- Arrosez avec un peu d'eau si le tas est très sec;
- Évitez de mettre des branches et troncs de plus de 1 cm de diamètre;
- Coupez les résidus de tables en petits morceaux;
- Couvrez le tas de compost de papier journal afin d'éviter la prolifération de mouches.

Attention! Ces matières <u>ne doivent pas</u> être utilisées pour le compostage domestique :

- Viandes, poissons et crustacés;
- Produits laitiers, os, gras et huile;
- Plantes malades, mauvaise herbe en graines, à rhizomes ou traitées à l'aide de pesticides;
- Feuilles de rhubarbe:
- Contenu du sac de l'aspirateur, charpie de la sécheuse;
- Excréments d'animaux ou humains:
- Cendres de bois, briquettes de BBQ;
- Matériaux contaminés avec des pesticides ou des produits dangereux (ex. : bois traité).

Il ne reste plus qu'à vous munir d'un bac pour récupérer les déchets organiques issus de votre cuisine. Vous voilà prêt à composter!

(Source: Recyc-Québec)

